

COVID-19

NOUVEAU CORONAVIRUS

Programme des services aux enfants handicapés Bulletin sur la COVID-19 - Juillet 2020

Le Programme des services aux enfants handicapés demeure au service des Manitobains handicapés et de leurs familles pour leur offrir du soutien pendant la pandémie et après. Au fur et à mesure que le Manitoba continue de rétablir les services, le Programme adopte les lignes directrices de santé publique afin de fournir ses services à votre famille en toute sécurité.

Entrer en contact avec le Programme des services aux enfants handicapés

Le personnel du Programme demeure à votre disposition par téléphone et par courriel pour offrir du soutien à votre famille. Les travailleurs des services communautaires peuvent maintenant recevoir des appels téléphoniques et des courriels lorsqu'ils travaillent à l'extérieur de leur bureau : il est donc plus facile de communiquer avec eux pour discuter des besoins de votre famille.

Pour trouver le numéro de téléphone d'un employé du Programme, ou si vous avez des difficultés à contacter votre travailleur des services communautaires, communiquez avec votre [bureau régional](#) pour obtenir de l'aide.

Reprise des visites en personne

Le Programme des services aux enfants handicapés rétablit les visites en personne aux familles pour la gestion des cas, l'intervention précoce en développement de l'enfant et les services pour enfants autistes. Afin d'assurer la santé et la sécurité de tout le monde, les employés du Programme poseront les questions de dépistage à tous les participants avant chaque visite, et assureront le respect des consignes d'éloignement physique. Ils pourraient également porter de l'équipement de protection individuelle pendant les visites. Les visites par téléphone et les rencontres virtuelles continuent d'être offertes aux familles qui préfèrent ces méthodes, et lorsque ces méthodes sont nécessaires pour des raisons de santé.

Les fournisseurs de services et organismes communautaires prévoient également la reprise des visites en personne. Veuillez communiquer directement avec ces fournisseurs et organismes pour en savoir plus sur la manière dont ces changements affectent votre famille.

Participation MB

La page *Manitoba disABILITY Community* (en anglais seulement) du site Web *EngageMB* permet aux Manitobains d'accéder à de l'information et d'offrir de la rétroaction sur les questions concernant les personnes handicapées. Pour en savoir plus, consultez la page Web <https://engagemb.ca/manitoba-disability-community>.

Garde d'enfants dans le contexte de la COVID-19

À partir du 31 août, les services de garde d'enfants autorisés fonctionneront de nouveau normalement, comme avant la pandémie. Les familles qui utilisaient des services de garde d'enfants avant la pandémie devraient contacter leur fournisseur afin de confirmer leurs plans de garde pour l'automne.

Pour en savoir plus sur les services de garde d'enfants, communiquez avec le Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en composant le 204 945-0776, le 1 888 213-4754 (numéro gratuit) ou le 204 945-3724 (ATS), ou en envoyant un courriel à l'adresse cdcinfo@gov.mb.ca.

Soutien à la santé mentale et au bien-être

En cette période difficile, la santé mentale et le bien-être de votre famille sont très importants. Vous trouverez une liste des nombreuses formes de soutien offerts dans votre collectivité sur le site Web www.gov.mb.ca/covid19/bewell/index.fr.html. Votre travailleur des services communautaires peut également vous aider à trouver des formes de soutien dans votre région.

Information sur la COVID-19

Consultez le site Web www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html pour obtenir des renseignements à jour sur la COVID-19, y compris sur les mesures de soutien financier et social offertes aux Manitobains et sur le Plan de rétablissement sécuritaire des services au Manitoba.

Ce document est disponible en d'autres formats sur demande.

manitoba.ca/covid19/index.fr.html

